

Atelier 1 - Au carrefour des discriminations : les facteurs de vulnérabilité des publics migrants

Notez les mesures en *titre* et les commentaires dans le *corps* de l'élément. 1 couleur par colonne.

BRAVOTG 09 SEPTEMBRE 2022 08H16

Tableé 1

Propositions de mesures

Formation et information des professionnels travaillant en lien avec des personnes migrantes (yc collègue). Compétences interculturelles. Socle de base obligatoire pour tous.

Identifier des formateurs compétents en interculturalité.

Documenter les événements discriminants. Exemple plateforme du BCI concernant le racisme.

Prendre en compte la discrimination perçue par les victimes.

Faire des campagnes qui mettent en scène des situations réelles vécues. Communication grand public, messages chocs.

Valoriser et rendre visible la multiculturalité, les bénéfiques, les apports de la migration. Discours positifs, mettre en avant les réussites.

Reconnaissance des diplômes pour favoriser l'insertion dans le monde du travail. Valorisation des compétences.

Améliorer l'accès aux cours de français (exemple garde des enfants pour permettre aux mamans de suivre les cours).

Modules pour primos-arrivants pour l'ensemble de la population migrante.

Tableé 2

Propositions de mesures

identifier la discrimination et les reconnaître

sensibiliser la population - dissiper les ignorances (ateliers ou formation ou sensibilisation dans des contextes donnés: écoles, entreprises, communal, etc.)

renforcer et diversifier les mesures d'accompagnement contre les discriminations

stimuler les événements qui font se rencontrer les gens

reconnaître et prendre en compte les différents facteurs qui provoquent des vulnérabilités

valoriser la diversité

mener des projets de recherches pour identifier les besoins et mettre en places des mesures efficaces

intégrer le public concerné dans les espaces de parole - créer des espaces de paroles pour visibiliser les vulnérabilités

empowerment

revoir la définition même d'intégration

intégrer les notions d'égalité et surtout d'équité

réponses adaptées aux différents contextes et problématiques

renforcer le cadre légal

Tablee 3

Propositions de mesures

Ancrer les mesures qui fonctionnent dans la loi vaudoise.

Réduire les obstacles à la formation professionnelle, des femmes et des jeunes en particulier (ex: solutions de garde, fracture numérique)

Travailler avec des médiateurs pour mieux comprendre les vulnérabilités !

Mieux documenter les besoins et former/sensibiliser les professionnel·les au contact des personnes migrantes (ex: les personnels de guichet, les services sociaux, etc.)

Avoir une approche ciblée auprès des publics qui systématiquement ne demandent pas d'aide. Lutter contre le non-recours et le sentiment d'illégitimité en allant chercher de manière pro-active les personnes. Identifier des personnes de confiance, des pairs, mais aussi des relais (ex: infirmière petite enfance, sage femme, visites à domicile, etc.).

Veiller à faire "avec" les personnes et pas "pour", leur laisser un espace d'échange, de participation, pour ne pas être limitées à une posture de "bénéficiaires" mais des actrices et acteurs, dotées de ressources, valorisées et propices à l'échange.

Travailler en réseaux, renforcer la complémentarité entre acteurs publics et privés et veiller toujours à la place des personnes concernées dans le réseau (ex: posture active, comment l'accueillir, etc.).

Renforcer la communication, l'accès aux informations, y compris entre acteurs publics et associatifs.

Identifier les contextes dans lesquels les discriminations se manifestent et parler de personnes "en situation de vulnérabilité" plutôt que "personnes vulnérables".

renforcer les bases légales

Renforcer la reconnaissance et la valorisation des compétences et des acquis.

favoriser l'estime de soi.

Identifier les noeuds de blocage, en particulier au niveau des facteurs structurels.

Visibles: les situation de vie, les obstacles/discriminations, la contribution des personnes migrantes.

Faire de la multiculturalité une force.

Tablee 4

Propositions de mesures

Se focaliser sur les ressources tout en reconnaissant les vulnérabilités.

Sensibilisation dès l'entrée à l'école.

Synthétiser l'information écrite pour mieux aiguiller le public cible.

Formation des personnes au contact des personnes migrantes (privé/public).

Solliciter les structures ordinaires non sensibilisées.

Favoriser la diversité dans le domaine de l'employabilité (quota).

Reconnaissance des diplômes.

Mieux prendre en charge les traumatismes.

Favoriser les synergies, la transmission d'information entre les institutions et les communes.

Synthèse

Au-dessus: Prioritaire!

Autres questions-remarques-commentaires?

Question de l'age? (question de la langue - gériatrie)

**S'assurer de plus de représentativité dans les postes de pouvoir décisionnels - CCSI -
Montrer l'exemple**

Montrer la progression, l'évolution des mesures pour voir le travail effectué et les acquis
